91 Essonne
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

APPUI AUX TERRITOIRES

Roinville-sous-Dourdan

Du territoire à la définition des OAP

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune de Roinville-sous-Dourdan dans l'étude de faisabilité d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP). L'enjeu : articuler et adapter les OAP à un contexte rural local.

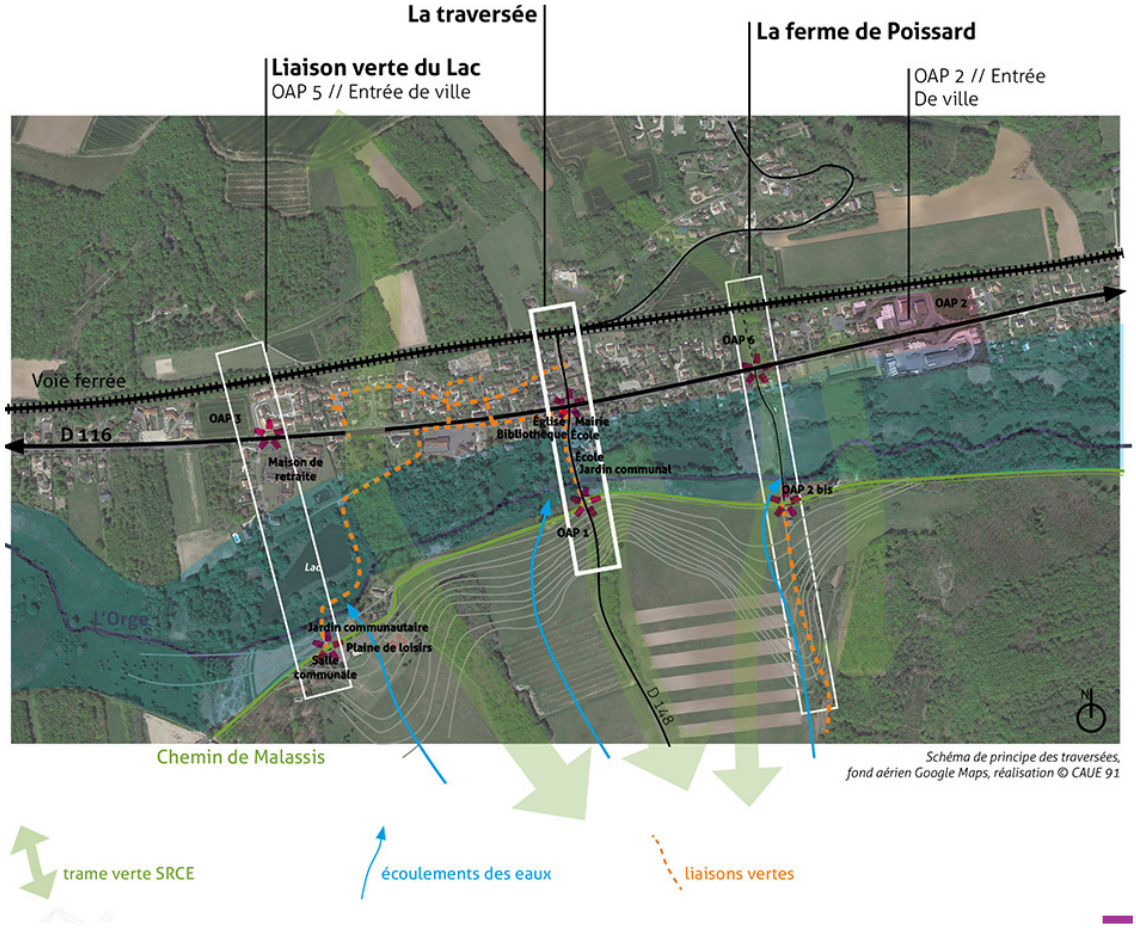

Schéma de principe des traversées.
Action menée entre 2018 et 2019.

9 cours Blaise Pascal
91000 EVRY - COURCOURONNES
Tél. : 01 60 79 35 44
caue91@caue91.asso.fr

www.caue91.asso.fr

Les partenaires du **CAUE** :

ROINVILLE Roinville Sous Dourdan

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture

Le point de départ

Suite à un recours gracieux émis par la sous-préfecture concernant le projet de l'OAP « Malassis », la mairie de Roinville-sous-Dourdan a pris contact avec le CAUE de l'Essonne, sur recommandation de la Direction Départementale des Territoires (DDT), pour l'accompagner dans la démarche de faisabilité de l'OAP concernée.

L'objectif de notre action à Roinville-sous-Dourdan

Le CAUE accompagne la commune dans l'étude de faisabilité de l'OAP « Malassis », dont le projet doit être modifié en tenant compte des spécificités et des problématiques de l'ensemble du territoire.

Pour cette mission, le CAUE de l'Essonne s'attache à replacer l'OAP qui doit notamment intégrer une réflexion à long terme et s'insérer dans le projet communal autour du pôle scolaire.

La liaison verte pour articuler les nouveaux projets

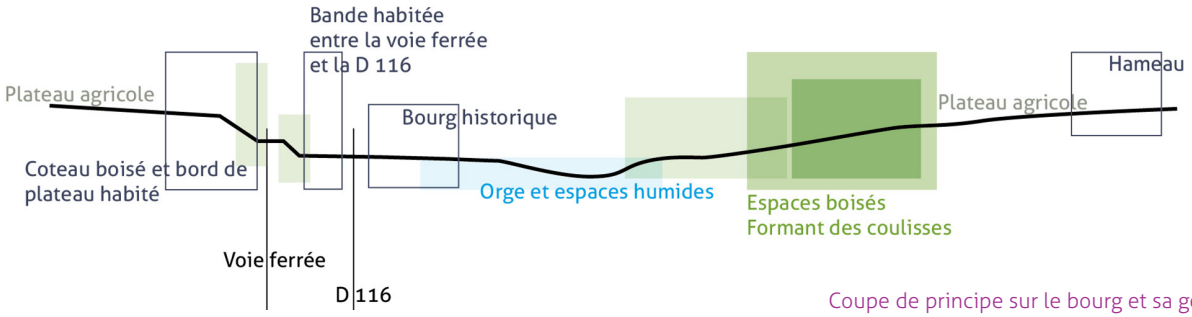

Coupe de principe sur le bourg et sa géographie

Le déroulé

Suite au premier échange avec la commune, le CAUE a repris l'ensemble des éléments du PLU (réalisé par le bureau d'études en 2017) pour apporter une **analyse sur les remarques émises par la préfecture**.

Le CAUE a réalisé un **diagnostic territorial** rapide permettant de comprendre le fonctionnement de la commune et les points de fragilité. L'OAP se situe en effet sur l'un des points de fragilité de la commune (accès, entrée de ville, stationnement, attente des parents d'élèves...). Le diagnostic a aussi permis d'**articuler l'ensemble des OAP** sur un même document et d'intégrer le projet communal autour du pôle scolaire.

Le CAUE a défini les **grandes orientations** pour amener la collectivité, accompagnée par son bureau d'études, à redessiner la pièce graphique de l'OAP. Ces orientations ont été validées par l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) lors d'une réunion-atelier.

Une réunion a été organisée par la DDT pour **définir la procédure concernant la modification du PLU**. Le travail du CAUE a permis de clarifier le projet global et la justification de l'OAP auprès des services de l'État. Les documents fournis vont être retravaillés pour intégrer le document des OAP. Enfin, une modification simplifiée a été préconisée.

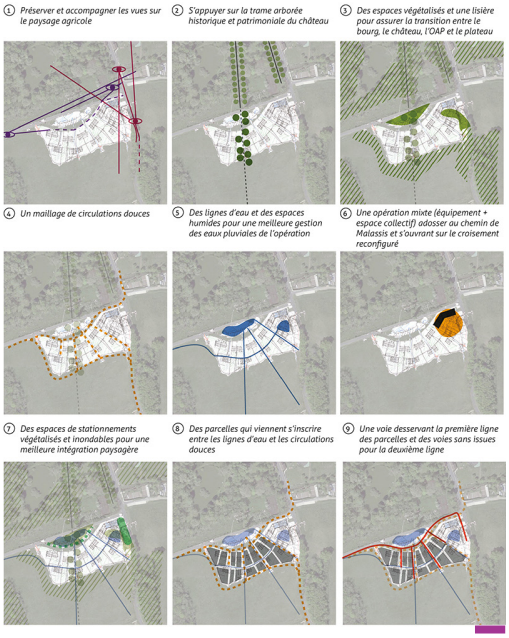

Principe de composition

CAUE +

- Réflexion long terme.
- Articulation des OAP.
- Vision territoriale au PLU.
- Médiation entre les acteurs.

9 cours Blaise Pascal
91000 EVRY - COURCOURONNES
Tél. : 01 60 79 35 44
caue91@caue91.asso.fr

Mots-clés :
#territoire #OAP #réglementation #aménagement #médiation